



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



D S A C

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c	d	e	f	Rév n°
B	1	0	1	S F 0 3 0 0 3 E		-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	FLEXUS M
Constructeur	SOL PARAGLIDERS
Adresse	Rua Walter Marquardt 1180, CP 370, 89259-565 Jaragua do Sul SC Brésil

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a			
Options prévues	n/a			
Masse minimale	Masse maximale		Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence	
95 kg	125 kg		SOL Paragliders	FLEXUS M
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien		Surface à plat	Résistance minimale d'ancre
Manuel d'utilisation FLEXUS (version 2015)	Manuel d'utilisation FLEXUS (version 2015)		21,40 m ²	625 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Sans limitation			



Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document émis le 14 Avril 2016

Chef du pôle certification,

Suivi de navigabilité et aviation générale

Visa de l'autorité

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :

signature et cachet de l'entreprise